

La protection de la couverture végétale existante

PROJET VEGETAL

La protection de la couverture végétale existante

Enjeux pour la Réunion :

Les arbres et autres plantes conservés et préservés encouragent à renforcer les pratiques liées au végétal en ville.

Ils sont des repères dans la ville. A l'image des monuments, ils marquent l'identité d'un quartier.

La notion de protection des arbres existants - quand c'est possible - en particulier une fois qu'ils ont atteint leur maturité, offre une valeur aux propriétés.

Il est nécessaire de comprendre l'importance de conserver les arbres pour la qualité, la biodiversité et la plus-value qu'ils apportent.



Règlementation et précautions d'usage :

Renforcer les pratiques liées au végétal :

Lors de la transformation d'un quartier, il convient de prêter une attention particulière aux plantes et arbres existants. Certains peuvent être liés à des pratiques médicinales, magiques ou alimentaires.

Un diagnostic identifiant la couverture végétale du site permet de préserver les arbres existants. Le projet se ferait alors avec les arbres.

La conservation des arbres par les entreprises devrait faire l'objet d'une réelle prise en compte sous peine de pénalités de retard.

Les sujets qui ne pourraient pas être conservés seraient alors détruits. Et leurs déchets seraient réutilisés pour la culture d'autres arbres.



Coûts

L'achat et la plantation d'arbres à maturité provenant d'une pépinière est la solution la moins économique. La solution la moins onéreuse et la plus rapide pour profiter des bienfaits des grands arbres est d'intervenir sur un site en se donnant pour contrainte de conserver la couverture végétale existante.

Il faut aussi prendre en compte le coût de la préservation d'un arbre pendant le chantier, l'analyse paysagère, le repérage par un géomètre...

Difficultés rencontrées :

Ces méthodes demandent une réelle volonté de la part du maître d'ouvrage :

- de diagnostic végétal,
- de conserver les arbres pendant le chantier;
- de prise de contact et de négociations avec les habitants.

Exemples à la Réunion,

La RHI du centre ville au Port : Le maintien de la couverture végétale initiale

L'état des lieux du quartier du centre ville du Port a révélé, comme souvent à la Réunion, une végétation foisonnante.

Le projet sur ce quartier prévoyait le tracé d'une voie d'autobus qui traversait le quartier en détruisant habitations et végétations. La transformation d'un quartier d'habitat précaire en quartier structuré entraîne le plus souvent la démolition partielle ou totale des voies et des constructions existantes. Les voies sont redressées en longueur et en altitude et les nouvelles constructions s'alignent le long de ces nouvelles voies. L'importance des terrassements est telle que la couverture végétale est peu conservée.

Le tracé des voies de la RHI du centre ville a obéi à d'autres principes :

- Respecter le plus possible les implantations des familles dans leur quartier (localisation, groupements familiaux, rapports de proximité) ;
- Respecter les usages (temples, plantations, parcs animaliers) ;
- Etudier les tracés avec les habitants.

Ces principes ont conduit à élargir les chemins existants en négociant l'impact avec les habitants, en évitant ainsi les arbres dont la conservation était souhaitable, les lieux de culte, les jardins aménagés, et les constructions de valeur. C'est ainsi que les voies ne sont pas rectilignes et suivent les variations d'altitude du terrain. Les largeurs sont ajustées pour éviter de supprimer soit des arbres, soit des édifices nécessaires à la vie de quartier.



Extrait du plan du quartier avant intervention.



Extrait du plan du projet, présentant l'élargissement négocié des voies, sans éliminer les grands arbres.



Extrait du plan du projet définitif.

RHI Quartier Sentier Canal à Saint-Leu

La phase diagnostic est essentielle pour la compréhension des usages (religieux, sociaux ou culturels). Elle permet de connaître les acteurs du site et de les impliquer dès le commencement de l'étude dans la réflexion du projet. Le diagnostic du quartier Sentier Canal de Saint-Leu présente l'état du bâti et des cours, mais aussi, relève la végétation existante. Il révèle aussi l'existence d'un sentier historique bordé de Tamarins centenaires. Ce sentier d'une grande beauté est utilisé par tous les habitants du quartier.

Les premiers plans de restructurations de la zone l'ont fait disparaître. L'étude de la RHI du quartier a permis de lui redonner une place et de conserver ce patrimoine végétal historique.



Photos du Sentier Canal et des Tamarins centenaires.

Bibliographie :

Etudes réalisées par les bureaux d'études urbaines RÉA.R et Harappa - Attila Cheyssial